LES COLLECTIONS RÉGIONALES À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

YVETTE WEBER

Bibliothèque municipale de Lyon

La salle régionale de la bibliothèque municipale de Lyon offre cinquante places occupées en permanence par des lecteurs consultant ouvrages, presse du jour ou journaux anciens, photos et cartes postales. La demande est incessante auprès du poste d'accueil d'informations diverses, rapides ou laborieuses – adresses, listes d'associations, données sur une entreprise ou un secteur d'activité économique, pistes pour une recherche d'emploi, réponses à un questionnaire scolaire, statistiques, images pour illustrer un film ou retrouver un décor urbain disparu, informations sur une personnalité, portraits, plans, itinéraires de randonnée, etc.

On compte 2 600 heures de consultation de dossiers de presse sur les stations multimédias... La fréquentation nombreuse, et si diverse, de la salle régionale, est le résultat d'un effort poursuivi, et renouvelé, depuis les années 1970, de mise en valeur des collections « régionales ».

Ces collections curieuses, un peu « intemporelles », que sont les fonds locaux dans les bibliothèques, soigneusement conservés comme une mémoire unique – ce qu'ils sont d'ailleurs bien réellement – intéressent évidemment les historiens. Mais n'intéressent-ils que les historiens ?

Le soin apporté à la constitution de cette mémoire, la collecte assidue des traces, même modestes – et ce sont celles-là qui seront peut-être les plus précieuses pour l'histoire – de la vie régionale, pourquoi ne seraient-ils profitables que demain ? Même si ces acquisitions ne sont pas motivées par une demande actuelle, par le désir de satisfaire un public déterminé, mais uniquement par l'intérêt « local » du document, il se trouve que les documents concernant le territoire contiennent des informations souvent recherchées qui seraient bien utiles si l'on pouvait les trouver...

Pousser la logique du « fonds local » en développant au maximum les collections régionales, et les exploiter en mettant au service du public d'aujourd'hui la documentation qu'elles représentent, tels sont les axes principaux de la politique de la documentation régionale à la bibliothèque municipale de Lyon.

Du fonds local à la documentation régionale

Voilà quelques années, on s'était rendu compte de la richesse que représentait, depuis 1943, l'apport du dépôt légal des imprimeurs de la région. Chaque jour apportait son lot de bulletins, études, brochures, documentation administrative, associative, syndicale, qui, dûment enregistrés et empaquetés, allaient

rejoindre les réserves dans le « silo ». Convenablement stockés, certes, mais, pour les nombreux documents qui n'intéressaient pas le service classique de la bibliothèque, simplement stockés, et voués à ne jamais être utilisés. Or il y avait là une mine d'informations, pour la plupart peu diffusées, sur la vie régionale.
Dans le même temps, l'idée de « région Rhône-Alpes » commençait à émerger, dans le cadre des programmes d'aménagement du territoire. Études, enquêtes, projets étaient produits dans des domaines variés, constituant une documentation inédite et précieuse. D'autre part, les chargés d'étude, les décideurs, leurs documentalistes, étaient demandeurs de toutes sortes d'informations sur le territoire.

C'EST LE PRINCIPE D'EXHAUSTIVITÉ QUI GUIDE LES ACQUISITIONS, AUTOUR DU SEUL CRITÈRE DU TERRITOIRE – ICI LA RÉGION RHÔNE-ALPES ET LES HUIT DÉPARTEMENTS QUI LA CONSTITUENT

Enfin, se développait dans l'enseignement un grand intérêt pour l'étude du « milieu », la découverte de la région, étude active sous forme d'enquêtes confiées aux jeunes, enquêtes sur le terrain, mais aussi recherches personnelles de documentation.
Il se trouvait, par un heureux hasard, que cette région Rhône-Alpes, qui n'avait pas d'histoire et se créait autour d'intérêts économiques, correspondait tout de même précisément au ressort du dépôt légal.
L'existence de cette mine documentaire inexploitée et la conviction qu'elle pouvait répondre aux besoins nouveaux qui s'annonçaient amena la bibliothèque à concevoir un service spécifique, chargé d'exploiter ces possibilités et de mettre ces ressources à la disposition des publics intéressés. L'activité du département devait se développer autour de deux axes essentiels : constituer, autour du thème « région », une collection réunissant un maximum de documents, et mettre en œuvre tous les moyens permettant l'accès – ou plutôt les accès les plus diversifiés possible – aux contenus de cette documentation.

Manifestation du Front populaire, Villeurbanne, 1936
© Bibliothèque municipale de Lyon. Fonds Sylvestre

La constitution des collections régionales

C'est le principe d'exhaustivité qui guide les acquisitions, autour du seul critère du « territoire » – ici la région Rhône-Alpes et les huit départements qui la constituent. Tout ce qui concerne ce territoire, dans tous les domaines, quel qu'en soit le niveau de l'approche, intéresse la documentation régionale : littérature grise, documents administratifs, listes d'entreprises, enquêtes, bulletins, cartes et atlas, plaquettes, annuaires en tout genre, indicateurs...
Plus de 200 titres d'annuaires et répertoires sont actuellement disponibles, de la liste des exportateurs de l'Ardèche à celle des refuges du Club alpin, en passant par les annuaires des diverses « grandes écoles », le

Dessin de Girrane paru dans le *Progrès illustré*
© Bibliothèque municipale de Lyon

répertoire des visites éducatives de la Drôme, les annuaires diocésains, annuaires des travailleurs sociaux et autres, tous les guides, touristiques, littéraires, et, non des moins consultés, gastronomiques.

A côté de cette documentation « sur » la région, entrent également dans le fonds régional les œuvres produites dans la région, par les auteurs, les écrivains, les éditeurs y étant installés.

La documentation régionale, ce sont aussi, à côté des imprimés, les autres médias, photographies, cartes postales, enregistrements sonores, documents audiovisuels.

Il va sans dire qu'un effort soutenu de l'ensemble du service est nécessaire pour collecter la documentation. A côté des pratiques « classiques » (office de libraires, dépouillement de bibliographies, prospectus d'éditeurs), le dépôt légal est un moyen précieux de repérage : près des trois quarts des périodiques intéressant la région arrivent par le dépôt d'imprimeur. Cette proportion tombe à moins de 15 % pour les « ouvrages », en raison notamment des nombreuses « impressions » réalisées directement par leurs « auteurs », associations, administrations, etc. Il faut s'efforcer de les repérer dans la presse, générale ou spécialisée, les bulletins, les revues, mettre à contribution des collaborations diverses : le rôle de relais que peuvent jouer les autres départements de la bibliothèque (Arts, Littérature, Société, Musique...), ou certains lecteurs, est précieux. Des contacts pris avec des organismes permettent des envois systématiques de leurs productions à la bibliothèque : listes d'entreprises élaborées par les chambres de commerce, publications de groupements d'étude et de recherche, de l'Institut national de la statistique et des études économiques, etc.

Relais aussi, certaines personnes avec lesquelles se sont créées des collaborations aux conséquences appréciables : l'intérêt de ce fonds a été découvert, qui, autour du seul critère « région » rassemble, ordonne, conserve une infinité de documents de tous ordres, introuvables dans le circuit de l'édition. En retour, la satisfaction du public concourt au développement des collections : d'une part, elle encourage la bibliothèque à poursuivre cette politique ; d'autre part, elle suscite la coopération très précieuse d'universitaires, d'organismes, de particuliers qui, appréciant son intérêt, contribuent à enrichir la documentation régionale et jouent le rôle de relais entre la bibliothèque et certains fonds (dépôt d'ethnotextes enregistrés à travers la région Rhône-Alpes dans le cadre d'un programme de recherche, des travaux de tel ou tel centre d'études, entremise de chercheurs bien introduits auprès d'entreprises, afin qu'elles prêtent à la bibliothèque leurs archives photographiques pour duplication, don à la bibliothèque municipale de documentation « périmée » à l'occasion de la mise à jour d'un centre de documentation, etc.).

Les moyens d'accès à la documentation

Si le rassemblement d'une documentation la plus complète possible sur la région Rhône-Alpes est un axe essentiel de l'activité du service, il ne serait pas exploitable sans les

« outils » qui permettent de retrouver dans cette masse de documents, précisément, ceux qui contiennent l'information recherchée.

Un espace dédié à la documentation

Le premier accès est l'existence d'un espace dédié à la documentation Rhône-Alpes, où sont disponibles, selon un classement particulier (une vingtaine de thèmes adaptés à une documentation sur le territoire), 9 000 ouvrages et brochures, 360 revues et titres de presse, un ensemble de cartes, deux stations multimédias, et, naturellement, un actif poste de renseignement.

Instrument essentiel de la mise en valeur des collections, la base bibliographique est élaborée selon des exigences particulières : les références des documents régionaux sont intégrées au catalogue général de la bibliothèque, mais des possibilités de sélection à partir de clés particulières sont prévues : possibilité d'effectuer des extractions portant sur la documentation régionale, d'éditer des bibliographies ordonnées selon son schéma de classification, de retrouver les auteurs de Rhône-Alpes ou les romans dont l'action se situe dans la région, etc.

Les références des articles de revues concernant la région – les 2 000 périodiques reçus à la bibliothèque transitent par le département de la documentation régionale pour être « dépouillés » – sont intégrées au catalogue, accessible sur place et *via* le Minitel.

La diffusion, de 1974 à 1992, d'une bibliographie annuelle présentant par domaines les références des ouvrages acquis par le département, offrait à des organismes extérieurs – bibliothèques de la région, centres de recherche, administrations, centres de documentation – un accès à cette base, dans laquelle ils pouvaient puiser pour compléter leurs propres bibliographies ou leurs acquisitions. Une diffusion trimestrielle (dont une version consultable sur les stations multimédias), incluant l'ensemble des documents (articles de revues compris) donnera à cette information le caractère d'actualité qui lui manquait.

Mais, si des références, quelques descripteurs, des cotes permettent de trouver des ouvrages, voire des articles de revues, un grand nombre d'informations souvent recherchées restent introuvables, si ce n'est au prix d'une longue quête à travers les collections d'ouvrages, de presse, ou d'images. Ce travail est évidemment celui des chercheurs, mais la plupart des autres usagers n'ont pas cette vocation ni le temps nécessaire et les collections de la bibliothèque n'ont d'intérêt pour eux que si on leur offre un accès rapide, précis, au contenu même de ces documents.

La numérisation des dossiers de presse

C'est sur la presse que porte l'exploitation la plus poussée : elle représente en effet une mine d'informations irremplaçable pour répondre aux demandes et préoccupations des usagers de la documentation régionale.

La vie politique, les problèmes économiques, l'évolution des entreprises, les mesures d'aménagement en cours, leurs conséquences écologiques, les projets et expériences en faveur de l'emploi, les manifestations culturelles, et bien d'autres sujets d'actualité, intéressent à des titres très divers étudiants, demandeurs d'emploi,

Bidonville des années 60 dans la banlieue de Lyon
© Bibliothèque municipale de Lyon. Fonds Marcelle Vallet

militants d'association, stagiaires en entreprise, journalistes, tout un public dont les motivations ne sont pas forcément connues, mais qui est bien présent et qui a un besoin, parfois vital, d'une information à jour, précise, la plus complète possible, rapide. D'où l'intérêt de donner, immédiatement, sur un sujet donné, non pas des références, mais des dossiers contenant les articles eux-mêmes. Ces dossiers, commencés dès 1974, ont rencontré un rapide succès : il faut dire que, sur de nombreux sujets, ils représentaient la seule documentation existante et abordable.

Sur les affrontements autour des centrales nucléaires dans les années 70, sur les expériences alternatives, les pollutions industrielles, le développement des parcs naturels, la protection de l'environnement, les modalités et incidences de la décentralisation, sur les conflits sociaux, les déclarations des personnalités politiques, les transports et les projets autoroutiers, ferroviaires, fluviaux, sur les événements « ponctuels » – grands procès, visite pontificale, Jeux Olympiques, etc. – sur toutes ces questions, et bien d'autres, une demande d'information s'est manifestée et n'a cessé au fil des ans de s'amplifier.

Le succès des dossiers de presse justifiait, certes, les moyens mis à leur service, mais les résultats étaient cependant limités par les contraintes d'une élaboration « artisanale » : les articles étant classés par grands thèmes, les recherches sur un sujet précis étaient laborieuses et aléatoires. Les dossiers atteignaient un volume problématique (400 000 articles rassemblés entre 1974 et 1992). La perte de l'un d'entre eux (ce fut rare) était irréparable. Enfin, ces dossiers présentaient un intérêt certain pour des utilisateurs extérieurs à la bibliothèque, mais n'étaient consultables que dans ses locaux.

Les dossiers de presse sont, depuis 1993, numérisés : chaque article est désormais interrogeable par son sujet précis, ou plutôt par les divers sujets auquel il peut répondre. La recherche par thèmes plus généraux reste possible – mais infiniment plus performante – *via* une gestion de thésaurus hiérarchisé. Les clés de recherche ont pu être multipliées – source, date, auteurs, mots du titre – avec évidemment la possibilité de croiser les critères. Les articles s'affichent instantanément et peuvent immédiatement être copiés. La base est actuellement disponible dans le réseau multimédia de la bibliothèque, et peut, le cas échéant, compléter des informations recueillies à d'autres sources, dans chaque département. Il est évident que son intégration dans

L'enseignement ménager à l'École de la Martinière, Lyon vers 1935
© Bibliothèque municipale de Lyon. Fonds Sylvestre

des réseaux extérieurs est un objectif nécessaire qui répondra à une demande fortement exprimée.

Les articles de presse de cette base, bien rodée actuellement (51 700 articles en décembre 1996, 17 000 descripteurs dans le thésaurus), vont être rejoints par d'autres documents numérisés : documents iconographiques, extraits d'ouvrages – tableaux, chronologies, bibliographies, sommaires, données statistiques –, extraits des dossiers documentaires, dans lesquels sont rassemblés, par thèmes, les innombrables feuilles, dépliants, prospectus recueillis et gardés comme traces intéressantes de la vie régionale. La base remplacera avantageusement les utiles, mais laborieux fichiers de « renseignements » que le département constituait sur les personnalités de la région, sur les organismes vers lesquels orienter certaines recherches, sur les questions, parfois problématiques, auxquelles une réponse rapide est attendue : liste des archevêques de Lyon, date d'un événement, nom de l'architecte de tel ou tel bâtiment...

Les collections régionales partagées

Si l'intérêt de collections régionales réside en grande partie dans l'exhaustivité, ce principe est, pour un établissement, une prétention irréaliste. On peut en approcher pour les imprimés courants, encore que beaucoup soit à faire pour améliorer la couverture du dépôt légal. Mais les acquisitions de documents iconographiques ou audiovisuels, dont la production est infinie, ou l'enrichissement de collections patrimoniales requièrent des moyens – en espèce et en nature – particuliers, et, entre autres, un effort permanent des bibliothécaires pour créer et entretenir des liens avec des personnes ou des associations.

Des fonds locaux et régionaux fort riches ont de longue date été développés dans les grandes – et aussi dans de plus modestes – bibliothèques de la région Rhône-Alpes. Au-delà des bibliothèques, d'autres institutions peuvent également posséder une documentation unique, que ce soit la documentation économique des chambres de commerce ou les collections d'estampes ou de photographies des musées ethnographiques... Chacune est une composante de l'ensemble « documentation Rhône-Alpes ».

Diverses initiatives ont permis de favoriser l'accès à ces ressources dispersées. Elles ont un double intérêt : élargir la documentation offerte au public de la salle régionale en lui donnant accès à d'autres sources ; mettre ses ressources – et celles des autres institutions – au service d'usagers extérieurs, dans la région et au-delà. Citons la base de données iconographiques VIDERALP, associée à un vidéodisque rassemblant 42 000 documents iconographiques provenant des fonds locaux d'une quinzaine de bibliothèques et archives de la région Rhône-Alpes. En 1994, la bibliothèque municipale de Lyon et l'ARALD (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation) ont mis en œuvre un projet de catalogue collectif de la documentation régionale sous forme de CD-ROM : la première édition de *Mémoire et actualité de la région Rhône-Alpes* a paru en 1995 – 55 000 références provenant des collections de dix-neuf bibliothèques et archives. La deuxième édition, qui sortira au printemps 1997, compte 135 000 références, et trente établissements participants. L'objectif est bien entendu d'élargir ce catalogue au-delà des bibliothèques publiques, afin de pouvoir atteindre des documents moins facilement accessibles.

Par-delà les frontières des États, la documentation Rhône-Alpes peut aussi concerner les régions voisines, en Italie ou en Suisse. Inversement, les collections vaudoises, genevoises ou valaisanes, de Turin ou d'Aoste ne sont pas sans rapport avec l'histoire et l'actualité des départements alpins, de la vallée du Rhône, de Lyon.

Il est intéressant de repérer les organismes de tous ordres qui conservent et/ou développent une documentation sur leur territoire. Un programme soutenu par la COTRAO (Communauté de travail des Alpes occidentales), organisme international rassemblant des régions italiennes, suisses et françaises autour d'intérêts communs, économiques et culturels a réuni les bibliothèques de Lausanne, Grenoble, Lyon et la région Piémont dans la réalisation d'un guide thématique de la documentation « alpine », donnant des informations détaillées sur plus de 400 centres dispersés entre les trois États. Édité en 1991, le guide est depuis 1996 accessible *via* Internet (http : // www.unil.ch/cotrao/docs).

Si le souci du présent, si la conviction qu'il faut mettre au service du public d'aujourd'hui les ressources qui peuvent lui apporter l'information dont il a besoin, sont les premiers moteurs de l'action du département de la documentation régionale, les efforts faits pour y répondre ont d'autres résultats : sa mission patrimoniale reste fondamentale et s'en trouve finalement enrichie.

La collecte très poussée vers l'actualité, le sentiment qu'aucun document n'est négligeable – l'exemple, entre bien d'autres, des nombreuses demandes de consultation de journaux gratuits, qui seront d'ailleurs un jour de précieux témoins pour les historiens, le montre, – le traitement documentaire, la constitution de dossiers de presse, de bases de données, la participation aux catalogues collectifs régionaux ou nationaux, sont autant de valeurs ajoutées à ces collections uniques, dont l'intérêt dépasse largement le cadre régional.

Janvier 1997